

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le jeudi le 25 janvier 2024, à 8 h 00 à la salle Plamondon de l'hôtel de ville.

Sont présents : Monsieur le maire, Bernard Gaudreau, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Luc Bertrand
Luc Delisle
Anne-Sophie Paquet
Simon Sheehy
Denise Thibault

Est également présente : Mme Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière

Est absent : Monsieur Serge Beaulieu

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-01-22

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 8 h 00 et sur proposition de madame Denise Thibault, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 117.4 ÉTABLISSANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

24-01-23

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 12 janvier 2024, par madame Denise Thibault, conseillère au siège numéro 4 en vue de l'adoption de ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a également été présenté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNE-SOPHIE PAQUET ET RÉSOLU,

QUE le conseil adopte le règlement numéro 117.4 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2024 ;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. FERMETURE DE LA SÉANCE

24-01-24

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, sur proposition de monsieur Simon Sheehy, le président lève la séance à 8 h 02.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, président et maire, reconnaît avoir signé l'ensemble des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffe